

# CLUB DES UTILISATEURS AIVFC

## Protocole & Fonctionnement

### SOMMAIRE

#### PROTOCOLE :

Chapitre I : *Objectifs du Club* Page 3

Chapitre II : *Dénomination* Page 3

Chapitre III : *Déontologie* Page 3

Chapitre IV : *Statut du Club des Utilisateurs A.I.V.F.C.* Page 4

Chapitre V : *Finalités du Club* Page 4

#### FONCTIONNEMENT :

Chapitre I : *Règles Générales* Page 5

Chapitre II : *Organisation* Page 5

# PROTOCOLE

## Chapitre I : Objectifs du Club

Il s'agit de faire se rencontrer des organisateurs de manifestations professionnelles (Utilisateurs) et des gestionnaires de Centres de Congrès pour envisager sereinement l'avenir.

Cette organisation permettra de :

- Connaître les nouvelles contraintes des Utilisateurs
- Apporter des réponses aux besoins des Utilisateurs

Le Club permettra aux Utilisateurs d'exprimer leurs besoins spécifiques et d'échanger leurs différentes expériences. Véritable pôle de compétences où seront mises en commun différentes problématiques, il permettra également d'anticiper des besoins futurs.

## Chapitre II : Dénomination

Intitulé : Club des Utilisateurs A.I.V.F.C.

Identification : logo présenté ci-dessous :



## Chapitre III : Déontologie

La relation du Club des Utilisateurs avec l'AIVFC doit s'appuyer sur les principes de :

- Convivialité
- Respect mutuel
- Partenariat ou chaque partie doit y gagner (principe du gagnant-gagnant)

#### **A) Engagements de l'AIVFC :**

Mise en place de moyens de communication : collecte d'informations, traitement et diffusion.  
Animation et écoute active du Club des Utilisateurs.

#### **B) Engagement du Club :**

Participation aux échanges, synthèses et remontées d'informations suite aux différents thèmes de discussion.

### **Chapitre IV : Statut du Club des Utilisateurs A.I.V.F.C.**

Le Club des Utilisateurs A.I.V.F.C. fait partie intégrante de l'Association Internationale des Villes Francophones de Congrès et sera encadré par un chargé de mission désigné : Thierry BOTTARD.

Le protocole de fonctionnement est défini pour une année avec tacite reconduction.

### **Chapitre V : Finalités du Club**

#### **A) Entre les membres du Club des Utilisateurs:**

- Echanges d'Informations et d'expériences
- Echanges des savoir-faire et des méthodes
- Questions et prospectives

#### **B) Avec l'AIVFC :**

- Retour d'informations et remarques constructives des Utilisateurs en fonction de leurs expériences vécues en terme d'organisation d'événements professionnels
- Suggestion des thèmes à traiter
- Propositions d'amélioration sur des thèmes de réflexion choisis

# FONCTIONNEMENT

## Chapitre I : Règles Générales

### A) Le représentant des Utilisateurs :

Un représentant des Utilisateurs sera nommé pour une année par les membres du Club.  
Il aura en charge la mise en place des forums de discussion après validation de l'A.I.V.F.C., la répartition des groupes de travail (7 personnes maximum), ainsi que le retour d'information vers l'AIVFC.

### B) Moyens de communication:

- sur le site Internet : Création d'un espace spécifique avec possibilité de téléchargements et d'échanges à travers des forums.  
Des conditions d'accès spécifiques seront prévues pour les membres actifs.
- sur le bulletin semestriel : Actualités du Club sur le bulletin de l'AIVFC :  
création d'une rubrique relatant les informations du Club

### C) Mode de financement :

Un pré-budget de fonctionnement sera calculé en début d'année.  
Certains frais de fonctionnement pourront être envisagés (déplacements du représentant du Club par exemple).

## Chapitre II : Organisation

### A) Groupes de Travail :

Animation et coordination avec le représentant du Club et le chargé de mission AIVFC.  
Mise en place des groupes de discussions par thèmes prioritaires  
Tenue des réunions de travail, de synthèse  
Recherche d'efficacité et d'efficience  
Diffusion des résultats dans le cadre des supports de l'AIVFC (internet, bulletin, etc...)

## **B) Thèmes des travaux :**

Suggestion des thèmes (contours,...) à traiter en priorité par les membres du Club (limiter les sujets hors thèmes)

Réflexion menée sur les thèmes prioritaires et les structurer dans les forums.

Synthèses des différents sujets et remontées d'informations vers l'AIVFC.

## **C) Relations avec l'AIVFC :**

Présence et coordination par le représentant du Club des Utilisateurs

Fréquences des réunions plénières et groupes de travail : 2 réunions minimum par an (à Paris).

Délivrables, suivis et communications à l'ensemble de la communauté des Utilisateurs actifs (c'est-à-dire participants aux discussions des forums).

## **D) Indicateurs mesurables de fonctionnement :**

Mise en place d'indicateurs permettant de mesurer l'opportunité, l'efficacité et le fonctionnement du Club des Utilisateurs, tels que :

- Combien de membres participent réellement à l'animation du Club ?
- Combien de propositions ont été formulées?
- Combien de réponses de l'AIVFC ont été apportées?